

SECTEUR SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
HAÏTI | 2024

STANDARD OPÉRATIONNEL DU SECTEUR

1. PAQUET D'ASSISTANCE ALIMENTAIRE

L'assistance alimentaire permet à terme de fournir une assistance d'urgence aux ménages affectés par les chocs. Ce qui permettra à court terme d'améliorer la disponibilité et l'accès à la nourriture en vue d'assurer une consommation adéquate à aux ménages vulnérables. Pour harmoniser cette assistance, en partenariat avec la CNSA un panier alimentaire a été élaboré mis à jour régulièrement selon l'évolution des prix pour orienter les partenaires du secteur. Les deux principales modalités le cash, et le in-kind sont appliquées.

L'assistance livrées par ces deux modalités doivent couvrir au moins 3 cycles d'intervention.

Les règles de base qui ont été prises en compte pour concevoir l'ensemble de l'assistance alimentaire sont les suivantes :

- Minimum 2100 kcal/personne/jour pour les situations d'urgence, mais cela varie en fonction des conditions climatiques, du type de travail/moyens de subsistance et des groupes vulnérables. (Nécessité de couverture de besoins additionnels : FEFA, femme enceinte, nourrisson…)
- Taille de la famille (une moyenne de 5 personnes par ménage).
- Apport en éléments nutritifs pour une alimentation équilibrée
- Habitudes et pratiques alimentaires locales
- La flexibilité pour adapter la réponse et de palier aux contraintes sécuritaires, logistiques.

❖ Cash

La valeur du panier est de 159 USD par ménage. Considérant la difficulté à couvrir l'entièreté de la valeur du panier, il est recommandé aux partenaires du secteur de couvrir au moins 75% du valeur soit 120 USD avec les couts supports inclus.

Justification du coût :

Compte tenu de l'inflation, cette valeur sera revue une fois qu'il est constaté une variation de 10% de la valeur du panier (selon les conditions de révision de panier de la CNSA cf note de calcul de la valeur de panier valeur du transfert monétaire d'urgence).

❖ In-kind

Pour les distributions en nature, le panier doit contenir les éléments suivant pour fournir 2100kcal/per/jour pour un ménage de taille moyenne de 5 personnes.

Article obligatoires et quantités :

N°	Articles	Quantité (kg)	Observations
1	Riz	21,3	Obligatoire
2	Mais	11,0	Obligatoire
3	Farine de blé	11,6	Obligatoire
4	Légumineuse (pois)	4,1	Obligatoire
5	Huile végétale	7,1	Obligatoire
6	Sucre	11,6	Obligatoire
7	Sel	1	Obligatoire

Il est à noter qu'une analyse sur la qualité est requise afin d'éviter les aliments avariés causant l'intoxication alimentaire.

2. AGRICULTURE ET MOYENS DE SUBSISTANCE

❖ Cash for work

A pour objectif de construction, réhabilitation des avoirs productifs communautaires, les piste de désertes agricole, assainissement, etc.

Le coût des transferts monétaires pour le CFW pour travailleur équivaut à 100% du salaire minimum salaire minimum avec 5 jours par semaine, soit un cout journalier 540 GHT.

Les acteurs ont proposé 1jour de travail supplémentaire non payé en guise de participation communautaire (mais elle est à discuter avec les parties prenantes).
La conduite des travaux de CWF doit tenir compte du calendrier agricole des zones pour éviter des compétitions néfastes avec les besoins en main-œuvre pour les activités agricoles.

Il est encouragé de respecter les modes d'organisations communautaires de travail dans le souci de DO NOT HARM.

❖ Kit Agricole :

Les semences améliorées doivent être testées suivant les normes établies par le ministère de l'Agriculture. Ces semences doivent être adaptées aux zones agroécologiques. Leur distribution sera faite dans le respect de calendrier agricole en vigueur en respectant les dates de semis.

Appui à la cultures vivrières (pour une superficie moyenne de 0,5 à 1 ha)

Paquet pour l'appui à l'agriculture	Unité	Cout total ($)
1. Au moins 4 spéculations (semences améliorées) 2. Appui au labour, les outils aratoires, les fertilisants bios… 3. Formations sur les itinéraires techniques	Kit	200 à 405

Appui à la cultures maraichères (pour une superficie moyenne de 0,25 ha)

Paquet pour l'appui à la cultures maraichères	Unité	Cout total ($)
1. Au moins 4 spéculations 2. Les outils aratoires, Fertilisant, produits phytosanitaires 3. Formations sur les itinéraires techniques	Kit	150

Appui à l'élevage des petits ruminant

Paquet pour l'appui à l'élevage des petits ruminants	Unité	Cout total ($)
1. Jeunes animaux reproducteurs (3 femelles et 1 male) 2. Alimentation, abri 3. Déparasitage, vaccination	Kit	400

Les animaux doivent être inspectés mis-aux quartenaire pour observation avant la distribution.

Les soins vétérinaires doivent et le suivi doit se faire avec l'appui agents vétérinaires dans les zones.

Appui à la volaille

Paquet pour l'appui à la production de volaille (œuf, poulet de chair)	Unité	Cout total ($)
1. Bande de poussin d'un jour	Kit	500
2. Equipement (abreuvoir, mangeoires…), enclos pour poussins		
3. Prophylaxie, alimentation		

Au moins une bande de 100 poulets de chair par ménage et au moins 500 pour une unité collective.

Au moins une bande de 50 poules pondeuse par ménage et au moins 500 pour une unité collective.

Aliments à fournir pour le premier cycle de 45 jours de production de poulets de chair et pour une durée de 3 mois dans le cas de pondeuse.

Appui à la pisciculture et pèche

Paquet pour l'appui à la pêche et pisciculture	Unité	Cout total ($)
1. Alevin	Kit	500
2. Alimentation		
3. Equipement (filet, glacière, bassin…)		

Activité génératrice de revenu (petit commerce)

Paquet pour l'appui au kit AGR	Unité	Cout total ($)
1. Kits pour démarrage d'une activité génératrice de revenue	Kit	120 à 500
2. Formation (comptabilité simplifiée, gestion financière, technique de vente…)		

Des évaluations, étude de marché, élaboration d'un plan d'affaire simplifié… sont nécessaires. Une période de suivi-conseil d'au moins 6 mois est nécessaire.

Apiculture

Paquet pour l'appui en apiculture	Unité	Cout total ($)
1. Cinq (05) ruches améliorées	Kit	250
2. Matériels d'extraction et protection		
3. Formation		

NB : des évaluations sont nécessaires pour identifier les besoins réels des bénéficiaires avant toute action.

Au niveau des départements, les DDA, les observatoires de la Sécurité alimentaires, les équipe de coordination des sous-secteurs seront impliqués dans les activités pour leur appui technique.

A noter que les valeur et quantité seront mise à jour en fonction de l'évolution du contexte.

Pour les activités agricoles, le calendrier agricole

